

Mayzent® (Siponimod)

Mayzent® est utilisé dans le traitement de la sclérose en plaques de forme secondaire progressive. Vous trouverez ici toutes les informations importantes sur le traitement par Mayzent®. Pour de plus amples informations sur les médicaments et les traitements disponibles, lisez l'Info-SEP «Traitement de la sclérose en plaques».

L'essentiel en bref

- Mayzent® est utilisé dans le traitement de la SEP de forme secondaire progressive chez l'adulte.
- Le médicament ralentit l'évolution de la maladie.
- Il est administré sous forme de comprimé pelliculé une fois par jour.

Substance active et effet

La substance active siponimod contenue dans Mayzent® appartient à la classe des modulateurs des récepteurs de la sphingosine-1-phosphate (S1P).

Certains globules blancs (lymphocytes) sont retenus dans les ganglions lymphatiques. La diminution des lymphocytes dans la circulation sanguine permet de réduire les inflammations du système nerveux central (SNC). L'activité de la maladie est ainsi réduite. La progression du handicap peut être retardée.

Contre-indications

Ne prenez pas ce médicament dans les cas suivants:

- Déficience immunitaire
- Infections actives
- Après une infection cérébrale grave (LEMP)
- Troubles de la fonction hépatique
- En cas de cancer actif

- Infarctus (événement remontant à moins de 6 mois)
- Angor instable
- Arythmies cardiaques sévères ou AVC
- Predisposition génétique spéciale (génotype) nécessaire pour la dégradation du siponimod
- Hypersensibilité à la substance active
- Grossesse et allaitement

Effets secondaires possibles

Le siponimod peut provoquer les effets secondaires suivants:

- Diminution temporaire de la fréquence cardiaque en début du traitement
- Augmentation des marqueurs hépatiques
- Hypertension
- Maux de tête et courbatures
- Infections
- Petites pustules cutanées (zona)
- Lésions cutanées (p. ex. taches de vin, petites colorations et nodules)
- Vertiges, tremblements, nausées, diarrhées, faiblesse
- Arythmies cardiaques
- Vision floue (œdème maculaire)

Mesures de précaution

Avec certains antécédents cardiaques, votre neurologue effectuera une surveillance étroite au début du traitement.

Avant le début du traitement et 6 heures après la prise, on réalise un électrocardiogramme (ECG).

Si un œdème maculaire (gonflement de la rétine dans le fond de l'œil) se développe, le traitement est interrompu.

Avant le début du traitement, un test de grossesse négatif doit être présenté. Une méthode contraceptive fiable doit être utilisée pendant la durée du traitement.

Des contrôles sanguins doivent être effectués au début du traitement et à intervalles réguliers par la suite.

Après l'arrêt du traitement, l'activité de la maladie peut augmenter. Cela doit être surveillé.

Administration

La dose recommandée de Mayzent® est d'un comprimé pelliculé (2 mg) 1 fois par jour. Vous pouvez prendre le comprimé lors du repas ou en dehors.

À l'aide d'un kit de départ, la dose est augmentée progressivement pendant 5 jours. Le 6^e jour, vous passez à la dose d'entretien prescrite pour le traitement sur le long terme.

Si vous avez oublié de prendre un comprimé, contactez votre neurologue.

Conservation

Conserver au réfrigérateur (2 à 8°C) dans l'emballage d'origine.

Durée du traitement

Le traitement est une thérapie à long terme. Si vous êtes traité par un autre médicament contre la SEP, une marge de sécurité entre les traitements sera examinée.

Voyages

Transportez le médicament dans son emballage d'origine dans votre bagage à main. Une carte de médicaments signée par le médecin doit figurer dans les bagages.

Coûts

L'assurance de base de la caisse maladie prend en charge les coûts de Mayzent®. Votre médecin déposera une demande de garantie de prise en charge auprès de votre caisse-maladie ou de la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK). Il vérifiera ensuite tous les ans s'il est indiqué de poursuivre le traitement.

La Société suisse SEP est neutre et indépendante. Elle n'accepte aucun soutien financier de l'industrie pharmaceutique.

Remarques

- En cas de désir d'enfant, le neurologue discutera avec vous de l'opportunité de poursuivre le traitement.
- Vous trouverez de plus amples informations destinées aux patients sur le médicament sur www.swissmedicinfo.ch
- Cette Info-SEP concerne les adultes. Lisez également l'Info-SEP «[Traitement de l'évolution pour enfants et adolescents atteints de SEP](#)».
- Pour plus d'informations, demandez conseil à votre médecin ou à la Société suisse SEP.

Infoline SEP

0844 737 463

Lu – ve de 9h00 à 13h00



Société suisse de la sclérose en plaques

Rue du Simplon 3 / 1006 Lausanne

Information: www.sclerose-en-plaques.ch / 021 614 80 80

info@sclerose-en-plaques.ch



La Société SEP n'accepte aucun soutien financier de l'industrie pharmaceutique. Nous vous remercions pour votre don !